

Permanence de Santé Globale : l'agenda 2024

#059 -Mercredi 10 janvier 2024



Depuis 5 ans, une permanence a été mise en place par l'entreprise dans le cadre de la prévention de la Santé Globale. Profitons de la diffusion du calendrier 2024 pour faire un rappel sur les modalités de fonctionnement.

La démarche de Santé Globale :

CMN s'est engagé dans une démarche de Santé Globale depuis 2019 notamment avec la mise en place d'une permanence. Menée avec l'aide d'un professionnel, les salariés peuvent être reçus pour traiter des problèmes relevant de la santé physique, psychologique ou d'aspects relationnels.

À noter :

La permanence s'adresse aux salariés CMN comme à leurs conjoints et enfants.

La consultation est prise en charge par l'entreprise. Chacun peut contacter M. Wilmes au 06 07 27 03 92 (si messagerie : laissez votre nom, N° téléphone et indiquer « salarié CMN »).

Les rendez-vous ont lieu dans une salle à l'Hôtel Chantereine et peuvent être pris sur votre temps personnel ou sur le temps de travail, moyennant un bon de sortie avec motif « SG » et une affectation des heures sur le 922 000/005.

Ces consultations sont absolument confidentielles, condition de réussite de cette démarche.

Les dates à retenir :

Le calendrier de présence de M. Wilmes pour 2024 est le suivant :

- 17-18 janvier,
- 15-16 février,
- 14-15 mars,
- 18-19 avril,
- 16-17 mai,
- 13-14 juin,
- 18-19 juillet,
- 22-23 août,
- 19-20 septembre,
- 17-18 octobre,
- 14-15 novembre,
- 12-13 décembre.

Ces dates sont diffusées chaque mois sur les écrans TV, l'intranet et le journal mensuel.

